



## AVIS PUBLIC


EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée  
Édith Rouleau, directrice générale et greffière-trésorière  
QUE: -

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO QUI SERA TENUE À HUIS CLOS LE 19 DÉCEMBRE 2022 À 19 H, AU LIEU HABITUEL DES DÉLIBÉRATIONS, AFIN D'ADOPTER LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2023, ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation;
5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À SAINT-MALO CE 7<sup>ième</sup> JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX.



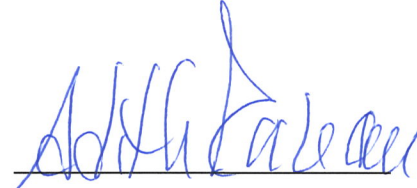
Directrice générale et  
greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Édith Rouleau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Malo, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- 1<sup>er</sup> : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-MALO  
2<sup>ième</sup> : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7<sup>ième</sup> jour de décembre 2022.



Directrice générale et  
Greffière-trésorière